



DOSSIER D'INSCRIPTION ASSISTANT CLUB 2014 / 2015

Chaque candidat doit fournir les pièces suivantes pour son dossier d'inscription.

Tout dossier incomplet sera refusé.

- La fiche d'inscription remplie
- La fiche relative au tuteur de stage (un tuteur pour 3 stagiaires maximum)
- Une lettre du président du club d'appartenance précisant l'engagement et/ou l'expérience du stagiaire au sein du club, dans le domaine de l'animation et de l'enseignement.
- Une autorisation parentale pour les mineurs
- Une copie de la licence pour l'année en cours
- Une copie éventuelle des diplômes liés à la natation
- Une copie éventuelle du PSC1
- Un chèque d'un montant de 200 euros
- Une copie éventuelle du diplôme de prévention et Secours Civique de niveau 1
- Deux enveloppes timbrées
- 1 photo d'identité

L'intégralité du dossier est à remettre au plus tard le premier jour de formation.

EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION

Pour entrer en formation, le stagiaire doit :

- ✓ Avoir 14 ans minimum
- ✓ Etre licencié à la Fédération Française de Natation
- ✓ Etre titulaire du diplôme du Sauv'nage



FICHE D'INSCRIPTION ASSISTANT CLUB

Données personnelles

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse

.....

.....

Téléphone

Adresse électronique

Données Fédérales

Club

Numéro de licence

Année d'adhésion à la FFN

Pratique Sportive

Pratiquez vous la natation OUI NON

A quel niveau

Possédez vous un test ENF OUI NON

Lequel

Etudes

Niveau scolaire

Diplômes

Autres diplômes



TUTEUR DE STAGE DE :

Nom du tuteur :

Prénom :

Numéro de téléphone :

Adresse électronique :

BEESAN N° :

Club :

Numéro de licence du tuteur :

Lors de son stage en situation, le stagiaire effectue une mise en situation pédagogique, accompagnée par un tuteur, auprès d'au moins un groupe, de façon régulière, sur une durée minimum de 50 heures, au sein d'un club labélisé FFN (obligatoire depuis 2012). Le groupe support doit avoir pour objectif la préparation du test du Pass'sport de l'eau de l'ENF.

Le tuteur :

La personne assurant la fonction de tuteur doit obligatoirement être majeure et être agréée par l'ERFAN.

Le tuteur, titulaire d'un Brevet Fédéral 1er niveau, ou du BEESAN, ou MNS, à un rôle essentiel dans l'accompagnement et le suivi de la formation du stagiaire. Son engagement est indispensable puisqu'il doit notamment :

- ✓ Accueillir le stagiaire au sein du club
- ✓ L'informer et l'initier à la culture fédérale ainsi qu'à la culture du club
- ✓ Gérer l'alternance en lien avec l'ERFAN
- ✓ Organiser en lien avec l'ERFAN la formation du stagiaire au sein du club
- ✓ Transmettre les savoir faire



TEST DE SECURITE

Pour tous les candidats (titulaires ou pas du Sauv'nage), le test suivant sera mis en place en début et en fonction des cas, en fin de formation.

Réaliser un test de sécurité sur une distance de 50mètres (le port des lunettes de natation et du pince-nez n'est pas autorisé, l'utilisation de l'échelle est interdite) :

- ✓ Départ libre du bord du bassin
- ✓ Un parcours en nage libre
- ✓ Un déplacement ventral sur 25 mètres
- ✓ Un déplacement dorsal sur 25 mètres
- ✓ Une recherche d'objet dans une profondeur supérieure à la taille du candidat